

Sentier les voiles de la liberté

Distance **12 km**

DESCRIPTIF

Départ (Commune de départ) :
BERVILLE-SUR-MER

GPS latitude :
49.42844

GPS longitude :
0.36045

Catégories : Boucle

ITINÉRAIRE OUVERT AUX PRATIQUES SUIVANTES

A pied
Durée : 03:00
Difficulté : Difficile

Etape 1 : Au pied du bateau, face à la Seine, partez à droite pour longer le fleuve vers l'amont. Après le phare, quittez la jetée pour suivre un chemin de terre qui longe l'estuaire de la Risle.

Etape 2 : A l'embouchure de la Risle, continuer vers la droite et remonter le canal de retour jusqu'au port de Berville/mer.

Etape 3 : Franchissez le barrage, puis prenez tout de suite à gauche dans la parcelle paysagée pour découvrir le 3ème bateau "Belle de Seine".

Etape 4 : De retour sur le goudron, bifurquez vers la gauche en suivant le GR tout droit.

Etape 5 : En haut de la côte, après le château de la Garenne, traversez la RD 312 pour prendre un chemin creux qui borde le bourg de Conteville.

Etape 6 : Obliquez à droite puis tout de suite à gauche sur la petite route bordée de fossés. Tournez à droite à la route plus importante.

Etape 7 : Au croisement, bifurquez à droite puis, en pleine campagne, prenez le chemin à gauche, traversez la route de la Judée et montez vers la forêt.

Etape 8 : En haut, obliquez à droite pour vous enfoncer dans les bois. Prenez la route à droite puis retrouvez rapidement un chemin à gauche bordé de beaux hêtres. Continuez tout droit après la barrière.

Etape 9 : Au croisement avec le GR 223, tournez à droite vers la pinède, puis, à la clairière, suivez en face le chemin qui redescend vers Berville et offre un superbe panorama.

Etape 10 : En bas, continuez tout droit, puis prenez la petite sente sur la gauche. Suivre à droite la Route Départementale puis prenez la route à gauche qui redescend vers la Seine.

Etape 11 : Au calvaire, bifurquez à gauche puis tout de suite à droite à la Vierge pour emprunter une sente qui se faufile entre les anciennes maisons de pêcheurs. Suivez le canal vers la gauche puis tournez à droite pour retrouver le bord de Seine.